LES MOLIERES

Flash-infos

Janvier 2009

SOMMAIRE

Allocution lors de la cérémonie des vœux 2009

Qu'est-ce que l'ADMR

Nouveaux tarifs pour les pièces d'identité

LOTO de la caisse des écoles

Agenda

Bonne année 2009

De la part de toute l'équipe municipale

Extraits de l'allocution

de Joël MANCION, Maire des Molières, prononcée à l'occasion de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée samedi 10 janvier 2009 dans la salle du Paradou :

« Traditionnellement, la période des vœux est une occasion joyeuse et festive de se retrouver et de se souhaiter de bons moments pour l'année qui débute.
Pourtant en ces premiers jours de 2009, influencés par les médias et autres acteurs d'opinion qui nous entretiennent quotidiennement dans cette posture, nous pourrions arborer une morosité certaine.
Nous le savons, vous le savez, la crise est là !
Elle touche à des degrés divers, selon les foyers, toutes les couches de la population.
Les familles, les retraités, les entreprises, les commerces, les associations, nous sommes tous dans la même tempête et nous regardons tous le ciel en espérant qu'il va devenir meilleur dans peu de temps.
Dans ce contexte, toute la commune se doit d'être présente pour apporter son soutien à tous ceux qui vont subir ou qui subissent déjà, les conséquences de cette récession économique : chômage technique, licenciements, dégradation du pouvoir d'achat, etc.
Le monde du libéralisme financier incontrôlé est en train de s'écrouler. Nous pouvons espérer qu'un autre monde, plus humain, plus solidaire et surtout indépendant de l'avidité spéculative, se mette en place.
Un monde où l'Etat exercerait le contrôle que l'on attend de lui. Un monde où les dirigeants nationaux et internationaux prendraient les mesures permettant d'éviter, à l'avenir, les dérives scandaleuses de ces derniers mois.
Dans l'attente de ce monde meilleur, il faut se serrer les coudes.
Il faut aussi trouver sa place et envisager ensemble de faire partie de ce nouveau paysage.

(suite page 2 et 3)

Cela peut être l'occasion de changer de voie, de changer de métier... Des solutions existent et si la commune peut être le soutien d'une création d'entreprise, d'une aide pour réorientation, pour une formation, elle sera présente auprès de vous.
J'encourage tous ceux frappés par la crise à trouver les ressources intrinsèques qui donnent la force de continuer à avancer et à conserver les priorités qui sont parfois des joies simples.
La municipalité essaiera de vous aider dans cette optique et dans la mesure de ses moyens, tout en poursuivant son chemin pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour l'année 2009, mais aussi à plus long terme.

Dresser un premier bilan 10 mois après notre élection est à mon sens quelque peu prématuré. D'autant que ces premiers moments de mandats ont été surtout consacrés à l'apprentissage des rôles qui nous étaient maintenant dévolus.
Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux, anciens élus des Molières et élus expérimentés des communes voisines pour l'aide qu'ils nous ont apportée, et qu'ils continuent de nous apporter, guidant nos premiers pas de responsables municipaux. En particulier je remercie mon prédécesseur, Claude GUILLEMIN, pour les coups de mains qu'il n'hésite jamais à me donner à chaque fois que je le sollicite.

Mais parlons plutôt de l'avenir !
Sans prétendre à l'exhaustivité car chaque jour amène son lot de surprises, voici quelques exemples d'action que la municipalité compte mener dans les prochains mois :

- Renouvellement de certains équipements avec un souci constant de préserver l'environnement par l'introduction de matériaux adaptés et par l'utilisation à chaque fois que cela sera possible, d'énergie renouvelable ;
- Réparations et rénovations de bâtiments publics vieillissants ;
- Amélioration de la sécurité routière dans l'espace urbain ;

Mais ce sera surtout la mise en route du projet de réhabilitation de la ferme « Piarrette » qui mobilisera une grande partie de nos énergies et de nos moyens d'investissement.
Nous voulons en faire un l'espace public tel qu'il se doit d'en exister au cœur d'un village comme le nôtre ;
Notre intention est d'y créer un espace dédié à la culture.
Il y sera installé la nouvelle bibliothèque municipale avec un lieu d'exposition et de rencontre.
L'ancienne écurie deviendra une nouvelle salle polyvalente qui sera mise à la disposition des activités culturelles et artistiques des associations moliéroises.
Dans d'autres endroits de cet espace, d'autres idées d'utilisation sont en cours de mûrissement mais il est encore trop tôt pour les officialiser aujourd'hui.
Un concours d'architecte sera lancé au début du printemps prochain.

Le bureau municipal sous la houlette de Jacques BLANLUET est en train de peaufiner le cahier des charges qui, après validation par le comité consultatif « urbanisme et environnement », puis son adoption par le conseil municipal, servira de base au lancement de cette opération de grande ampleur.
Nous vous rendrons compte régulièrement de l'avancement de ce projet.
Soyez persuadés que toute l'équipe municipale gardera en tête que sa priorité est de créer un environnement propice à l'expression de votre épanouissement et de vos joies personnelles, tout en conservant les caractéristiques patrimoniales et historiques des bâtiments existants.

Dans un second temps, mais certainement pas avant 2011 car il faut savoir garder à l'esprit les limites de nos possibilités financières, nous aborderons le projet de « salle omnisport » que beaucoup espèrent voir se réaliser et pour laquelle ils devront encore faire preuve de patience et de compréhension.

Je pourrais être plus disert sur nos projets et sur notre action quotidienne mais sachant que l'exercice auquel je me livre aujourd'hui est le premier d'une série de six, et ne voulant pas vous paraître fastidieux, j'en garde volontairement « sous le pied » afin de garder matière pour les discours que je vous infligerais au début de chacune des 5 prochaines années.

Je voudrais maintenant, au nom de tous les conseillers municipaux, adresser mes remerciements à tous ceux qui œuvrent à l'animation de notre village et à tous ceux qui facilitent ou agrémentent par leur travail quotidien notre vie d'habitant des Molières.

Je veux remercier en premier lieu tous les bénévoles qui, avec un dévouement constant, assurent la réussite des nombreuses manifestations festives qui ponctuent régulièrement l'année moliéroise. Mais aussi tous ceux qui oeuvrent dans les établissements communaux tels la caisse des écoles ou le CCAS. »
…
« Je veux également remercier tout le personnel communal pour sa compétence dévouée et son efficacité :

- Le personnel administratif qui a su mener de front travail quotidien et adaptation à une nouvelle équipe municipale et qui a bien voulu nous guider avec bienveillance dans nos premiers pas d'élus inexpérimentés

- Les agents techniques qui assurent avec toute l'attention requise le bon fonctionnement des services périscolaires et l'entretien des locaux.

- Les agents chargés des espaces verts, de la maintenance des installations communales et du mobilier urbain, de l'entretien de la voirie.

Sur ce dernier point, je voudrais d'ailleurs un instant m'attarder…

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par des conditions climatiques difficiles. Chacun de vous était légitimement en droit de demander que soient déployés rapidement les moyens permettant de faciliter ses déplacements. Mais pour autant il serait injuste de penser que, pour leur part, les moyens qui relèvent de la responsabilité des services communaux n'aient pas été mis en œuvre comme il se devait.

Les ressources matérielles et humaines de notre commune ne permettent pas de se substituer aux services départementaux, ni aux devoirs de chacun d'entre nous tels que, par exemple, le déneigement du trottoir en façade de nos propriétés privées...

Il vous faut savoir que les agents communaux chargés de cette corvée n'ont pas ménagé leur peine pour traiter rapidement et plusieurs fois toutes les voies de circulations et parfois à des heures indues.

Pour cela et aussi pour tout le dévouement qu'ils déploient tout au long de l'année, qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Je voudrais d'ailleurs profiter de l'occasion de cette sympathique réunion, pour rendre hommage à deux agents communaux qui ont accompli 20 ans (*et même un peu plus…)* d'activité au service de la commune, et à travers eux, en cet instant, rendre hommage à tous nos employés communaux.

Il s'agit de Ginette LAMBAUT et de Laurent MARCHOIS.

Permettez-moi, au nom de tous les habitants des Molières, au nom de la municipalité et en mon nom personnel, de vous offrir ce présent en gage de notre reconnaissance et de notre amitié. »

….

« Je voudrais enfin remercier une personne, que beaucoup, ici, connaissent, qui a quitté notre commune en ce début 2009 après avoir assuré, durant plusieurs années, le service du courrier dans une grande partie de la commune et en particulier pour la mairie.

Il s'agit de Carole, préposée de la poste, qui a accompli avec efficacité et gentillesse ce service indispensable et que nous espérons ne pas voir disparaître si hélas, venaient à se confirmer les menaces qui pèsent sur l'avenir de La Poste. »

….

« Pour conclure, je souhaite à tous, au nom du conseil municipal, une année 2009 pleine de bonnes surprises. Qu'elle vous garde surtout en bonne santé ! »

ADMR
L'ASSOCIATION
DU SERVICE A DOMICILE

Vous connaissez cette association pour son service auprès des personnes âgées. Mais n'oubliez pas et sachez, qu'il existe aussi, un service d'aide à la famille, destiné à vous soutenir lors de situations passagères difficiles (grossesse, naissance,maladie ou décès, déménagement) et à vous aider à maintenir l'équilibre familial.

Ce service est assuré par Les Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale. [T.I.S.F.], qui apportent :

- une aide éducative, auprès des enfants : Jeux; alimentation; hygiène; travail scolaire…
- une aide matérielle: Le ménage courant ; la cuisine ; le repassage ; les courses….

A savoir : Le coût de l'intervention d'une TISF est fonction des ressources de la famille. Une grande partie de ce coût est prise en charge par la caisse d'Allocations familiales ou le Conseil Général, grâce à une convention passée entre l'ADMR et ces organismes.

Pour tout renseignement :

- ADMR du Canton de Limours. 11, Place du Général de Gaulle. 91470-Limours en Hurepoix
- Accueil téléphonique : 01 64 91 11 84 – Courriel : < patricia@admrlimours.com >

****

Nouveaux droits de timbre des pièces d'identité au 01/01/2009 :

- Passeport

88 € pour le passeport d'un ressortissant majeur
44 € pour le passeport d'un ressortissant mineur âgé de 15 à 18 ans
19 € pour le passeport d'un ressortissant mineur âgé de moins de 15 ans

- Carte d'identité :

la première demande est gratuite

le renouvellement est également gratuit sauf dans le cas de la non présentation de l'ancienne carte d'identité lors du renouvellement

(cas de la perte ou du vol). Dans ce dernier cas, un droit de timbre de **25 €** est demandé à compter du 1er janvier 2009

LOTO DE LA CAISSE DES ECOLES
Samedi 31 janvier 2009-01-15
à partir de 20 heures 15

Salle du Paradou

A Gagner
1 Baladeur IPOD NANO
1 Cadre Photo Numérique
et de nombreux autres lots

le carton : 2,50 €
les six cartons : 12,50 €

Agenda

24 Janvier	Spectacle musical - Sports et Loisirs 1ère partie : Guitare Francis THEVENIN 2ème partie : Musique Manouche (atelier musique)	20H45 (entrée payante) 21H45 (entrée libre)	Salle du Paradou
26 Janvier	Conseil Municipal	20H30	Salle du Conseil Mairie
27 Janvier	Heure du Conte : 6 mois – 3 ans	10H15	Bibliothèque
31 Janvier	Loto – Caisse des Ecoles	20H15	Salle du Paradou
6 Février	Concert : Ensemble de Sax de Versailles Harmonie de Limours	20H30	Salle du Paradou